



Nouméa, le 19 FEV. 2013

Le Directeur,

à

Monsieur le Gérant de la
Société MECA SERVICES SARL
BP 845
98870 BOURAIL

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

11er rue Unger
BP 465
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Dossier n°CE13-3160-00097/TDESI_0873/ID_829
Référence : Courrier relatif au stockage de gaz de votre station service – commune de
BOURAIL
Pièce jointe : Récépissé n° 6034-2-547/DENV/SPPR/BEI/vi du 04/02/2008

Monsieur,

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis un porter à connaissance concernant les quantités de gaz stockées au sein de la station service SSP Bourail sise 54 bis, rue Simone Dremon – Village – commune de BOURAIL.

Nous prenons acte des modifications apportées à vos installations et vous informons que celles-ci sont non classées au regard de la rubrique 1412 de la nomenclature inscrite à l'article 412-2 du code de l'environnement de la province Sud.

Par ailleurs, la demande initiale déposée en 2008, donnant lieu au récépissé n° 6034-2-547/DENV/SPPR/BEI/vi du 04/02/2008, ne présentait pas de stockage de gaz au sein de la station service. De plus, l'exploitant déclaré à cette date était la société « JOPARO SARL ».

En conséquence je vous invite à transmettre sous un délai d'un mois une déclaration de changement d'exploitant ainsi qu'un plan actualisé de votre installation et à les adresser à Madame la Présidente de l'assemblée de la province Sud – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP 465 – 98845 Nouméa cedex.

Cette affaire est suivie par _____, inspecteur des installations classées au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (27.02.98) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Chef du service de l'industrie
Inspecteur des installations classées**

Justin PILOTAZ
REPUBLICQUE FRANÇAISE
DIMENC
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE
NOUVELLE-CALÉDONIE

N° CS13-3160-SI-472 /
DIMENC